Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 14 (1926)

Heft: 234

Artikel: Pensées à relire

Autor: Beaumarchais / Sénèque / Platon

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-258830

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

GENÈVE. — 30 AVRIL 1926. QUATORZIEME ANNÉE. — N° 234

LE

Mouvement Féministe

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

Paraissant à Genève tous les quinze jours le vendredi

ABONNEMENTS
SUISSE..... Fr. 5.—
ETRANGER... » 8.—
Le Numéro.... » 0.25

DIRECTION ET RÉDACTION
Mlle Emilie GOURD, Pregny

ADMINISTRATION
Mlle Marie MICOL, 14, r. Micheli-du-Crest
Compte de Chèques I. 943

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ANNONCES
12 insert. 24 insert.
La case, Fr. 45.— 80.—
2 cases, » 80.— 160.—
La case 1 insertion: 5 Fr.

Les abonnements partent du 1er **janvier.** A partir de **juillet,** il est délivré des abonnements de **6 mois (3 fr.)** valables pour le second semestre de l'année en cours.

SOMMAIRE: La quinzaine féministe: E. Gd. — Les femmes dans la diplomatie (avec portrait): M. F. — L'organisation des récréations: Dame Katherine Furse. — De-ci, de là.. — Salaires féminins et travail à domicile (les ouvrières pierristes à Genève): E. Gd. — Le VIIIe Cours de Vacances suffragiste: J. Gueybaud — Alliance nationale de Sociétés féminines suisses. — Association suisse pour le Suffrage féminin. — *Feuilleton:* Choses vues, la Fondation Rotschild: Jeanne Vuilliomenet.

Pensées à relire

La femme est mineure pour ses droits, majeure pour ses fautes. Beaumarchais.

C'est par l'âme qu'il faut se distinguer de la foule. Pour l'extérieur, il faut lui ressembler. Sénèque.

La vie n'a du prix ni des charmes que par la contemplation de l'éternelle beauté. Platon.

La cause pour laquelle nous combattons est, tant qu'elle est juste, sûre de la victoire. Seul, ce qui est injuste sera vaincu ou détruit. Carlyle.

La Quinzaine féministe

Nos pétitions au Conseil National. — Nouvelles d'Angleterre. — Les déléguées au Congrès de Paris.

L'événement féministe suisse de la dernière quinzaine a bien certainement passé inaperçu de nombre de nos lecteurs, la grande presse, dans sa presque totalité, ne l'ayant pas jugé suffisamment intéressant pour le relater. Et pourtant... c'est un petit succès que nous avons remporté!

Voici les faits. Le Conseil National avait à l'ordre du jour de ses délibérations, durant cette session d'avril qui vient de se terminer, le plat de résistance du statut des fonctionnaires, et s'est livré à cet égard à des débats que tous les journaux ont copieusement analysés et commentés, ignorant seulement ce qui intéressait les femmes. Ce qui intéressait les femmes, c'était ces deux adjonctions si remarquablement antiféministes dont la commission du Conseil National avait cru devoir embellir le texte primitif, et contre lesquelles trois Associations féminines avaient déjà protesté: à l'art. 4, une phrase stipulant qu'en cas de nomination de fonctionnaires, *le sexe pourra être pris en considération*, et à l'art. 55, la disposition, maintenant classique, qui met tout simplement à pied la femme fonctionnaire commettant le délit de se marier. La Commission n'ayant pas examiné cette requête, c'était alors auprès du Conseil tout entier que les femmes devaient agir, et agir énergiquement. Huit de nos grandes Associations féminines suisses (Alliance, Association pour le Suffrage, Amies de la Jeune Fille, Association suisse pour le relèvement de la moralité, Union suisse des Institutrices, Office suisse des femmes employées auxiliaires des postes, du télégraphe et du téléphone, et Lyceum de Suisse) signèrent une lettre commune, qui fut distribuée au bon moment à tous les députés au Conseil, alors que la Fédération des Sociétés d'employées, appuyée par la Société suisse des Commerçants, adressait de son côté une requête à ces messieurs, insistant surtout sur des arguments d'ordre plus spécialement professionnel.

C'est le 14 avril que l'art. 4 vint en discussion devant le Conseil. M. Evéquoz (Valais), rapporteur français de la Commission, présenta quelques observations avec une bienveillance tempérée d'ironie, nous semble-t-il, d'après le compte-rendu qu'en donne Mme J. Merz au *Schw. Frauenblatt*, et faisant allusion au « bombardement tardif » de la Commission par des pétitions féminines (quel bombardement: trois lettres en tout!),

Miss Lucile ATCHERSON
Secrétaire de légation des Etats-Unis à Berne, la première femme diplomate des Etats-Unis.

(*Voir l'article sur les femmes dans la diplomatie, p. 66*)